

**Décision du Président**

**Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)  
Transaction n°40576**

Le Président du Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie ;

*Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5212-1 et suivants ;*

*Vu la délibération du comité syndical CS 3-6-2020 du 8 octobre 2020 concernant la gestion et la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) ;*

*Vu la délibération du comité syndical CS 4-13-2024 du 12 décembre 2024 définissant les délégations permanentes au bureau syndical et au Président ;*

*Considérant la nécessité de valoriser les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) des Collectivités Territoriales de Savoie ;*

*Considérant le dépôt 2025-10 (SYANE P5) n°1052NOB/80131 du 15/10/2025 et la nécessité pour le SDES de récupérer les Certificats d'Économie d'Énergie concernés ;*

**DÉCIDE**

**Article 1er** : D'autoriser la signature de la transaction d'échange de CEE suivante :

<b>Transaction</b>	<b>Volume (kWh cumac)</b>
N°40576	2 156 428

**Article 2** : La Directrice des services est chargée de l'application de la présente décision.

La Motte-Servolex, le